

# REUNION DU CONSEIL DE L'EDSP – 26 AVRIL 2018

## COMPTE-RENDU

*Présents :* A. Ali, J. Ankri, S. Bastuji-Garin, T. Berrandou, J. Coste, J.C. Desenclos, A. Elbaz, J. Bouyer, M. Kvaskoff, E. Lanoy, Y. Mahamat-Saleh, I. Mansouri, F. Menegaux, L. Meyer, C. Persoz, F. Renoirt, J. Warszawski, A. Thiébaud

*Excusés ou absents :* N. Billon, I. Cervenka, A. Descatha, B. Falissard, J.Y. Mary, N. Pelletier-Fleury, G. Rey, A. Rouquette, P. Tubert-Bitter, R. Varraso

Le compte-rendu de la réunion du Conseil du 19 octobre 2017 a été approuvé par vote électronique en raison de l'annulation de la réunion du 8 février 2018 due aux intempéries.

Jean Bouyer indique que François Aubin, qui faisait partie du Conseil en tant "Personnalité des secteurs industriels et socio-économiques concernés" a démissionné en raison d'un emploi du temps trop chargé. Il le remercie vivement pour sa participation et sa contribution au Conseil pendant les années où il en a fait partie.

### 1. REELECTION DES REPRESENTANTS DES DOCTORANTS

Les représentants des doctorants doivent être réélus chaque année. L'élection a eu lieu en février 2018 et les 5 représentants élus sont les suivants :

- Aminata Ali (1ère année)
- Takiy Berrandou (3ème année)
- Iris Cervenka (2ème année) \*
- Yahya Mahamat-Saleh (1ère année)
- Imène Mansouri (2ème année) \*

\* déjà présentes avant

### 2. DOSSIER HCERES, NOUVELLE DIRECTION DE L'EDSP

Une version quasi définitive du dossier de renouvellement a été rédigée et envoyée aux membres du Conseil. Cette version a été déjà présentée par Jean Bouyer et Florence Menegaux à Sylvie Pommier, Directrice du Collège Doctoral de Paris-Saclay, et Laurent Gautron, Directeur du Département des Etudes Doctorales de l'Université Paris-Est.

Le dossier comprend une partie bilan et une partie projet.

Jean Bouyer présente la partie bilan en soulignant les points majeurs ayant marqué l'évolution de l'ED ces 5 dernières années :

- formalisation d'une commission d'admission qui examine et donne un avis pour toutes les demandes d'inscription en thèse (sauf pour les candidatures à un contrat doctoral qui sont examinées par un jury spécifique)
- Mise en place du comité de suivi des thèses qui prend en charge l'ensemble du suivi de chaque doctorant au cours de sa thèse
- modification des règles de la formation doctorale. 20 crédits de formation doivent être validés (c'était 30 auparavant), chaque crédit correspondant à un jour de formation. Les crédits doivent être répartis dans 4 catégories en respectant les minima indiqués :
  - Formations complémentaires pour la réalisation de la thèse (minimum 6),
  - Culture générale, ouverture (minimum 6),
  - Formations visant à favoriser leur poursuite de carrière après le doctorat,
  - Activités scientifiques et pédagogiques (minimum 2).

- Désignation de "coordinatrices" (chargées de missions transversales) : Marina Kvaskoff, Emilie Lanoy, Florence Menegaux, Alexandra Rouquette, Anne Thiebaut et Raphaëlle Varraso qui prennent en charge le quotidien de l'ED : suivi des doctorants, réinscriptions, communication interne et externe.

Florence Menegaux présente la partie projet. La politique générale de l'EDSP sera poursuivie en consolidant les évolutions les plus récentes. L'accent sera mis l'ouverture de l'EDSP à l'international. L'évolution la plus importante concerne la gouvernance de l'EDSP avec Florence Menegaux comme directrice et Raphaëlle Varraso et Marianne Canonico comme directrices adjointes. Les représentants des universités seront Laurence Meyer pour Paris Sud, Mahmoud Zureik pour l'UVSQ et Sylvie Bastuji-Garin pour Paris Est.

La discussion dans le Conseil a été très riche et a porté sur les points suivants :

- le rôle des représentants des universités a été précisé. Ils sont notamment les interlocuteurs privilégiés de l'ED avec les Universités pour la politique scientifique de l'EDSP.

Il a été décidé que la directrice, les directrices adjointes et les représentants d'Université constitueraient le bureau exécutif de l'ED qui mettra en œuvre la politique scientifique et pédagogique décidée par le Conseil, la préparation des réunions du conseil de l'école doctorale et l'organisation des opérations d'admission et de suivi des doctorants.

- l'importance de poursuivre la représentation croisée dans les Conseils avec l'ED 393 Pierre Louis de Santé Publique à Paris a été soulignée

- la question d'une spécialité "sciences infirmières" qui figurait dans la version initiale du dossier HCERES a été longuement discutée. La majorité du Conseil a considéré qu'il n'y avait pas de spécificité de "recherche infirmière", chaque recherche pouvant plutôt se situer dans une discipline telle que recherche clinique, épidémiologie ou sciences économiques et sociales de la santé. Le Conseil a cependant considéré qu'il était important de favoriser le développement de recherche parmi les personnels paramédicaux.

- plusieurs points de présentation ou de précision ont aussi été signalés et seront pris en compte dans la version finale.

A l'issue de la discussion, le dossier HCERES avec les précisions résumées ci-dessous a été approuvé à l'unanimité (11 votants)<sup>1</sup>.

Ce vote inclut l'accord du Conseil sur la nouvelle direction (directrice et directrices adjointes) qui sera mise en place effectivement au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Il est prévu que dossier HCERES de l'EDSP (comme ceux des autres ED) soit relu par une ou plusieurs autres ED du Collège Doctoral de Paris Saclay.

La version finale, incluant les remarques du Collège Doctoral et celles issues de ce Conseil sera soumise au CAc de Paris Saclay le 12 juin et au CA de Paris Est le 3 juillet 2018.

### **3. EVOLUTION DU COMITE DE SUIVI DES THESES**

La question du Comité de suivi des thèses a été abordée lors de la discussion du dossier HCERES. Sa composition a un peu évolué en raison de départs et d'arrivées de certains de ses membres. En particulier, Frédéric Moisan (Santé Publique France) a rejoint récemment le comité. Le suivi est maintenant organisé de façon plus personnalisée, ce qui demande de préciser le rôle des tuteurs.

### **4. COMPOSITION DU JURY POUR L'AUDITION POUR LES CONTRATS DOCTORAUX**

Cette année, il y a une trentaine de candidats. A peu près toutes les équipes d'accueil de l'EDSP sont "représentées", ce qui rend difficile de constituer un jury unique et indépendant au sens où nous l'avons défini jusqu'à maintenant. Après discussion, l'équilibre qui a été trouvé est le suivant :

---

<sup>1</sup> Ne votent que les membres du Conseil, pas les invités permanents

- présence systématique dans le jury de la direction de l'EDSP (directrice et directrices adjointes) (sauf pour les membres de la direction directeurs de thèse d'un candidat). C'est ce que pratiquent beaucoup d'ED
- tous les autres membres du jury ne doivent pas être dans une équipe ayant un candidat
- possibilité de présence dans le jury de membres extérieurs à l'EDSP

Un second point a été discuté, celui de la présence de doctorants dans le jury. La discussion a été fournie et les avis étaient partagés dans le Conseil sur l'opportunité et les objectifs de cette participation. La décision qui a été prise (0 contre, 9 pour et 2 abstentions) est d'inclure dans le jury des doctorants comme observateurs, c'est-à-dire qu'ils ne doivent pas intervenir (ou très peu) dans les auditions, qu'ils assistent aux délibérations, mais n'y participent pas.

Le Conseil a par ailleurs décidé que chaque membre du jury (y compris les doctorants) devra signer un engagement de confidentialité et une déclaration de liens d'intérêt.

## **5. JED 2018**

La prochaine Journée de l'ED aura lieu jeudi 18 octobre 2018. Le projet sur le thème "vulgarisation scientifique", préparé par une équipe coordonnée par Marina Kvaskoff, a été discuté et approuvé par le Conseil.

Compte-rendu rédigé par Jean Bouyer et Fabienne Renoirt  
le 4 juin 2018